

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 29/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 02
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_092-DE

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

31

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC

Objet : Voirie – SIVOM – Lancement des opérations

RAPPORTEUR : Christiane PREVITALI, Adjoint au Maire chargée de la voirie, des travaux et des cimetières

Au vu des dégradations constatées sur la voirie communale, un programme d'action est proposé à l'assemblée pour 2024.

En ce qui concerne la voirie communale mise à disposition du SIVOM :

- Comme chaque année la participation de fonctionnement au SIVOM, pour un montant de 78 147,33 € en 2024, permettra d'intervenir pour l'entretien courant de ces voiries, chaussée, fauchage des accotements et curage des fossés.

- En termes de grosses réparations, Madame l'adjointe propose à l'assemblée d'intervenir sur les voiries suivantes :

- CR 18 – CR 74 du cimetière St Gervais au VC 30 (1 500ml)
 - CR 44 Ayraud (1 051 ml)
 - CR 24 Mességué (1 400 ml)
- pour un montant prévisionnel de 125 000 € HT.

Le financement de cette opération sera fait par emprunt du SIVOM, remboursé annuellement.

En ce qui concerne la voirie communale non mise à disposition du SIVOM :

- l'entretien de la voirie sera réalisé en interne par nos équipes
- le curage sera réalisé par entreprise, pour un montant prévisionnel de 10 000€ prévu en fonctionnement
- quelques travaux d'investissement seront réalisés en régie
 - renforcement des accotements sur la Voie Romaine pour 2 000 € TTC
 - accessibilité PMR tribune du foot, trottoir et stationnement pour 5 000 € TTC
- Seront réalisés par entreprise prioritairement les travaux d'investissement suivants, sur un budget prévisionnel de 50 000 € :
 - rue Nationale : Signalisation Horizontale
 - rue Lafeugère Boutan : Réparation du réseau d'eaux pluviales
 - voie Romaine : rétablissement à 5m de largeur de la chaussée par la mise en œuvre d'un revêtement bicouche

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'approuver le programme de voirie sur les voies communales mises à disposition du SIVOM financées par un emprunt prévisionnel de 125 000€ contracté par le SIVOM,
- d'approuver le programme de voirie non mise à disposition pour un montant prévisionnel de 50 000€ sachant que les crédits sont inscrits au budget,
- d'approuver le lancement de l'ensemble de ces opérations

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Ghislain de FLAUJAS



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 29 MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 29 MARS 2024